

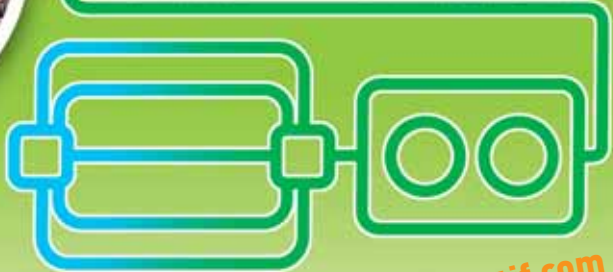
NICE CÔTE D'AZUR

Palais des Congrès
NICE ACROPOLIS

6 & 7
octobre
2010



Assises Nationales de l'Assainissement Non Collectif



www.assises-assainissementnoncollectif.com

Une manifestation

Co-organisée par

Sous le haut patronnage de









Vos obligations en ANC...

31 décembre 2012

...Nos objectifs en ANC

Dans le cadre de la réalisation de vos obligations réglementaires, l'IFAA vous accompagne :

- pour établir le **diagnostic des 5 millions d'installations** du parc existant qui concerne près de 20 % de la population française,
- pour dresser la **liste des réhabilitations** à effectuer,
- pour mener à bien la mise en **conformité de vos installations** d'ici 2012.

L'IFAA, acteur global et partenaire des SPANC et de tous les acteurs de l'Assainissement Non Collectif.

L'IFAA vous aide à y parvenir :

- en mettant **notre expertise** à votre disposition,
- en **développant des technologies** propres, durables et innovantes,
- en accompagnant la **formation** des techniciens SPANC et des installateurs ANC,
- en valorisant un **ANC de qualité** auprès du grand public.

Rendez-vous dans le Village IFAA au cœur des 7^e Assises Nationales de l'Assainissement Non Collectif pour découvrir nos engagements, nos savoir-faire et les focus IFAA

SYNDICAT DES INDUSTRIELS FRANÇAIS
DE L'ASSAINISSEMENT AUTONOME
MEMBRE DE L'UIE (UNION DES INDUSTRIELS ET ENTREPRISES
DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT)
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DE SYNDICATS
DU CYCLE DE L'EAU ADHÉRENTE À LA FNTP
IFAA : 10 RUE WASHINGTON • 75008 PARIS
TÉL. : + 33 (0)1 42 55 79 98 • FAX + 33 (0)1 42 25 96 41
SITE : www.ifaa.fr • E-MAIL : contact@ifaa.fr



BONNA SABLA



L'ASSAINISSEMENT AUTREMENT



**GROUPE
Sebico**



**SOTRALENTZ
HABITAT**



STRADAL





EDITO

Christian ESTROSI
Ministre chargé de l'Industrie
Maire de Nice
Président de Nice Côte d'Azur



Située entre les rivages de la “Grande Bleue” et les plus hauts sommets du Mercantour, la communauté urbaine Nice Côte d’Azur s’étend sur un territoire d’exception.

Conscients de la valeur du patrimoine naturel dont ils sont les dépositaires, les Maires de Nice Côte d’Azur ont pour ambition de promouvoir un éco-territoire de référence, en plaçant le développement durable au cœur des politiques communautaires (transports, urbanisme, habitat, environnement, développement économique).

La Charte de l’environnement a ainsi été refondue afin de prendre en compte les nouveaux enjeux, liés à la transformation de Nice Côte d’Azur en communauté urbaine, dans un Agenda 21 local deuxième génération conforme aux exigences du Grenelle de l’environnement.

Parallèlement, le Contrat de Baie d’Antibes à Cap d’Ail sera finalisé dans le courant de cette année.

La communauté urbaine vient également d’adopter un schéma directeur d’assainissement ambitieux et moderne, qui a pour objectif de préserver les milieux et les grands équilibres.

Pendant la première moitié du siècle dernier, le raccordement des habitations au réseau public d’eaux usées a été présenté comme la solution à privilégier au détriment des autres systèmes considérés comme moins “nobles”.

Or, il s’avère que d’un point de vue rationnel, tant sur le plan environnemental qu’économique, le réseau collectif n’a de sens que lorsque la densité d’habitations existantes ou en devenir justifie les investissements nécessaires à sa réalisation.

Dans les autres secteurs où l’habitat est diffus, l’assainissement non collectif, dès lors qu’il est conçu dans les règles de l’art et correctement entretenu, constitue un mode d’épuration des effluents qui trouve toute sa justification.

Les Assises Nationales de l’Assainissement Non Collectif représentent un rendez-vous majeur dédié aux collectivités locales et à leurs partenaires sur les questions à la fois techniques, réglementaires et méthodologiques de l’assainissement non collectif.

C’est donc avec un immense plaisir que Nice Côte d’Azur accueille les participants à ces 7^{èmes} Assises qui sont en parfaite adéquation avec la politique qu’elle conduit dans le domaine de l’assainissement.

Celui-ci connaît de perpétuelles évolutions tant sur le plan réglementaire que technique et nul doute que ces deux journées de débat seront riches d’enseignements et ouvriront des perspectives nouvelles pour les élus et les professionnels.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent séjour à Nice Côte d’Azur.



PROGRAMME

MERCREDI 6 OCTOBRE

8h30 - Accueil des participants et café sur le salon professionnel

9h30 - Ouverture

- Hervé PAUL, Vice-président délégué à la gestion de la ressource en eau et l'assainissement, Nice Côte d'Azur
- Un représentant de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse
- Hubert WILLIG, Président, IFAA
- Laurent LAGIE-DEFrance, Directeur, Réseau IDEAL

10h00 - Séance plénière 1

SPANC : quels services pour les usagers ?

Président : Hervé PAUL, Vice-président délégué à la gestion de la ressource en eau et l'assainissement, Nice Côte d'Azur

Animateur : Alain LAFFORGUE, Expert ANC

● **Evolutions réglementaires et impacts sur l'ANC de la Loi Grenelle 2**

Jessica LAMBERT, Chargée de mission ANC, MEEDDM

Nicolas LE PEN, Chargé de mission, MSS

- Gildas BERROU, Chargé de mission SDATAA, Conseil général du Var
- Jérôme BRELURUT, Président, ATANC
- Alain CHOSSON, Vice-président ou Stéphane BERNHARD, Juriste environnement, CLCV
- Yann LANDOT, Avocat, Cabinet Landot
- Michel PAGES, Notaire délégué INDI
- Laurence THIEBAUT, Adjointe au Maire déléguée à la politique environnementale et politique de la ville, Ville de Vence

11h30 - Annonce de l'édition 2011 à Metz par un représentant du Conseil général de la Moselle et inauguration du Salon

12h00 - Déjeuner



14h00 - Conférence technique

Avancées techniques en ANC

Sous le parrainage de



Animateur : Christian VIGNOLES, Chargé de mission

- **La réalité des eaux usées domestiques issues d'une maison individuelle**
Alain LAFFORGUE, Expert ANC
- **L'importance d'un protocole d'essai pertinent pour l'appréciation d'un dispositif ANC**
Anne CAUCHI, Ingénieure
- **Voir au cœur d'un système de traitement des eaux usées par filtration avec INVESTIG +**
Laurence ROLLAND, Ingénieure

15h00 - 1^{re} session d'ateliers et forums en simultané

Atelier 1
Rôle et accompagnement
des SPANC

Assainissement non collectif regroupé et autre qu'unifamilial

Animateur : Michel DESMARS, Chef du département eau et assainissement, FNCCR

- **L'assainissement non collectif regroupé : aspects techniques**
André COELHO, Gérant, EACS
- **L'assainissement non collectif regroupé : aspects administratif et réglementaire**
Yann LANDOT, Avocat, Cabinet Landot
- **L'assainissement non collectif pour les activités professionnelles et artisanales**
Un représentant du Cemagref*

Atelier 2
Filières

Comment concevoir une installation et choisir une filière ?

Animateur : Olivier LAUREAU, Gérant, GAIA Ingénierie

- **Rappel sur l'aptitude du sol**
Isabelle GIOANNI, Géologue et gérante, Cabinet IG Études & Expertises
- **Traitement par le sol en place et reconstitué**
Antoine FAZIO, Responsable activité hydraulique urbaine, SCE
- **Utilisation du sol pour les effluents et impact de l'ANC sur le milieu naturel**
Alexandre EMILY, Hydrogéologue, HE2A
- **Approche méthodologique**
Michel DALMAS, Gérant, EDANC

*sous réserve



MERCREDI 6 OCTOBRE

PROGRAMME



Recherches scientifiques et techniques de l'ANC

Sous le parrainage de



- **Evaluation des risques induits par les eaux usées domestiques et leurs traitements**

Antoine MONTIEL, Ingénieur Hydrologue Divisionnaire Honoraire de la Ville de Paris
André RAMBAUD, Professeur des Universités (Montpellier I)

- **Caractérisation des phénomènes hydrauliques et respirométriques au sein d'un massif filtrant de zéolithe en assainissement non collectif**

Hervé PHILIP, Directeur technique, EPARCO

- **Point technique et règlementaire sur les filières EPARCO**

Siegfried MAUNOIR, Directeur de recherches, EPARCO



Filières traditionnelles et nouvelles filières suite à agrément

Sous le parrainage de



Animateur : Jérémie STEININGER, Secrétaire général, IFAA

- **Présentation de la procédure d'agrément et des familles de produits concernés**

Abdel LAKEL, Ingénieur R&D, CSTB

- **Mise en œuvre de la procédure d'agrément : retour d'expérience d'un laboratoire notifié**

Un représentant du CERIB*

- **Mise en œuvre de la procédure d'agrément : retour d'expérience des fabricants**

Marc SENDELIN, Membre de la Commission Technique, IFAA

16h30 - Pause sur le salon professionnel

*sous réserve



17h00 - Séance plénière 2

Quelles normes d'ANC pour quels métiers et quelles missions ?

Président : Christian VIGNOLES, Président, Commission P16E/AFNOR

Animateur : Arnaud GAUDRIER, Chef de projet AFNOR

- Jacques CHANDELLIER, Animateur, CEN/TC 165/WG41 et du groupe miroir français GM41
- Arnaud GAUDRIER, Chef de projet, AFNOR
- Abdel LAKEL, Ingénieur R&D, CSTB et Animateur, Sous-groupe GET1 de la P16E/AFNOR
- Mélanie PINATTON, Chef de projet, AFNOR

18h30 - Pause sur le salon professionnel

19h00 - Fin de la journée

Nos partenaires sur les assises

Avec le soutien de



En partenariat avec



Avec le soutien officiel de la presse



Avec le soutien de la presse





L'éco-prêt à taux zéro pour financer les travaux d'assainissement non collectif

En France, le bâtiment est responsable d'un quart des émissions de gaz à effet de serre. C'est pourquoi dans le cadre des engagements du Grenelle Environnement, le Gouvernement a créé

L'éco-prêt à taux zéro,



pour aider les propriétaires à financer des travaux d'économie d'énergie efficaces dans les logements.

L'éco-prêt à taux zéro a été étendu aux travaux d'installation d'un assainissement non collectif (ANC) ne consommant pas d'énergie.

Pour tout savoir sur l'assainissement non collectif

www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le Climat

www.developpement-durable.gouv.fr

**8h30 - Accueil des participants et café sur le salon professionnel****9h00 - 2^e sessions d'ateliers et de forums en simultané**

Sous le parrainage de

Atelier 3

Rôle et accompagnement
des SPANC**Responsabilités des acteurs de l'ANC**

Animateur : Raphaël YOUSOUFIAN, Responsable assistance technique, Direction agriculture et environnement - Service de l'eau, Conseil général du Rhône

- **Les responsabilités des différents acteurs en ANC.**

Impacts de la nouvelle réglementation sur les responsabilités des SPANC

Yann LANDOT, Avocat, Cabinet Landot

- **Exercice et transfert du pouvoir de police du maire**

Pauline DELAÈRE*, Chargée d'étude au département environnement et développement durable, Association des Maires de France

- **Retours d'expériences sur la mise en cause de la responsabilité des SPANC en cas de litiges**

Rémi JEAN, Chef de service SPANC, Communauté d'agglomération du Pays d'Aix en Provence

Atelier 4

Filières

Filières d'assainissement non collectif

Animateur : Hubert WILLIG, Président, IFAA

- **Process biologique dans la fosse toutes eaux**

Denis BARRAYA, Responsable de l'unité dépollution, Nice Côte d'Azur

- **Filières Classiques : matériel, matériaux, domaine d'utilisation**

André COELHO, Gérant, EACS et Antoine FAZIO, Responsable activité hydraulique urbaine, SCE

- **Process biologique dans la micro station**

Denis BARRAYA, Responsable de l'unité dépollution, Nice Côte d'Azur

- **Rôle des différents intervenants dans la cadre de la mise en œuvre**

Michel DALMAS, Gérant, EDANC



PROGRAMME

JEUDI 7 OCTOBRE



Forum B Règles d'extrapolation et traitement tertiaire en zones sensibles

Sous le parrainage de



Président : Marcel HARTENSTEIN, Président directeur général, S.A. EPUR

● **Règles d'extrapolation aux installations de capacités différentes à celles testées selon la Norme EN12566-3.**
Le point sur la mise en harmonie des règles d'extrapolation en Europe
Elmar DORGELOH, Directeur, Plateforme accréditée PIA d'Aix la Chapelle

● **Le traitement tertiaire sur stations BIOFRANCE® pour rejet en zones sensibles. Le post-traitement par micro filtration**
Jean-François COLLIN, Ingénieur, EPUR



Focus 2 La mobilisation de l'IFAA pour l'ANC de 2010 à 2015

Sous le parrainage de



Animateur : Jérémie STEININGER, Secrétaire général, IFAA

● **Vision stratégique et orientations techniques**
Christian EMMANUEL, APC Calona Purflo, Membre de la CT IFAA
Luc LARY, Groupe Sebico, Membre de la CT IFAA
Frédéric NICOLLE, Bonna Sabla, Membre de la CT IFAA
Marc SENDELIN, Sotralentz Habitat, Membre de la CT IFAA

10h30 - Pause sur le salon professionnel

11h00 - Séance plénière 3

Plan d'action : quels enjeux et quels engagements ?

- Edwige DUCLAY, Chef du bureau lutte contre les pollutions domestiques et industrielles, Direction de l'eau, MEEDDM
- Arnaud FELTZ, Chargé de mission, MEEDDM
- Jessica LAMBERT, Chargée de mission ANC, MEEDDM
- Nicolas LE PEN, Chargé de mission, MSS
- Stéphane BAVAVEAS, Vice-président, IFAA



12h00 - Allocutions officielles

Chantal JOUANNO*, Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie
Christian ESTROSI*, Ministre chargé de l'Industrie, Maire de Nice,
Président de Nice Côte d'Azur

12h30 - Pause sur le salon professionnel

13h00 - Déjeuner

14h30 - 3^e sessions d'ateliers et de forums en simultanée

Atelier 5

Rôle et accompagnement
des SPANC

Evaluation du risque sanitaire et environnemental

Animateur : Daniel VILLESSOT, Président CST assainissement, ASTEE

● Grille nationale d'évaluation

Jessica LAMBERT, Chargée de mission ANC, MEEDDM et
Nicolas Le PEN, Chargé de mission, MSS

● Retours d'expériences de l'application de la grille

Lysanne BOUR, Chargée d'études boues et assainissement non collectif,
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse

● Référentiel contrôle diagnostique

Hervé PHILIP, Représentant de l'IFAA et Christian VIGNOLES, Président, FP2E

Atelier 6

Filières

Entretien des installations d'ANC et élimination des sous-produits et matières de vidange

Animatrice : Florence LIEVYN, Responsable environnement & technique en charge de l'animation du réseau, FNSA

● Installations d'ANC : préconisations avant mise en œuvre du dispositif

Guy FOURNERET, Président, ANSATESE

● Entretien courant des installations d'ANC

Luc LARY, Vice-président en charge de la CT, IFAA

● Agrément des vidangeurs et traçabilité

Arnaud FREDEFON, Police de l'eau pour les eaux littorales et l'assainissement,
DDTM des Alpes-Maritimes

● Traitement des sous-produits d'ANC

Gaëlle LE QUELLENNEC, Technicienne en charge des relations avec les SPANC,
SATESE 22 et un représentant d'une Communauté de communes associée

*sous réserve



PROGRAMME

JEUDI 7 OCTOBRE

Forum



Nouvelles filières : toilettes sèches et filières végétalisées

Animateur : Benjamin BERNE, Responsable pôle formation, Association Toilette Du Monde

- **Toilettes sèches : techniques et gestion des sous produits**

Christophe MEROTTO, Technicien assainissement, Association Pierre et Terre

- **Présentation de retour d'expériences en Europe**

Un représentant de la Finlande, la Suède ou l'Allemagne

- **La filière toilette sèche, état des lieux et encadrement en France**

Benjamin BERNE, Responsable pôle formation, Association Toilettes Du Monde

- **Système Végépure® : cheminement technique en vue de l'agrément d'une filière végétalisée**

Jean-Christophe STUCKY, Gérant, JFB Environnement

Focus



Mise en œuvre de dispositifs de suivi de l'ANC

Animateur : Jérémie STEININGER, Secrétaire général, IFAA

- **Volet Services : exemple de l'observatoire Rhône-Alpes**

Elodie BRELOT, Directrice, GRAIE

- **Volet Coût des travaux : exemple du Bassin RM&C**

Un représentant de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse

- **Volet Technique : étude de faisabilité d'OBIPIA**

Alain LAFFORGUE*, Président, OBIPIA

Sous le parrainage de



16h00 - Pause sur le salon professionnel

16h30 - Séance "questions d'actualité"

Président : Paul RAOULT, Sénateur du Nord, Vice-président, FNCCR

Gildas BERROU, Chargé de mission SDATAA, Conseil général du Var ; **Lysanne BOUR**, Chargée d'études boues et ANC, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse ;

Jessica LAMBERT, Chargée de mission ANC, MEEDDM ; **Nicolas LE PEN**, Chargé de mission, MSS ; **Yann LANDOT**, Avocat, Cabinet Landot ; **Florence LIEVYN**,

Responsable environnement et technique en charge de l'animation du réseau, FNSA ;

Benoît MOULINE, Secrétaire, ANSATESE ; **Thomas ONZON**, Directeur de l'assainissement de l'hydraulique et du pluvial, Nice Côte d'Azur ; **Jérémy STEININGER**, Secrétaire général, IFAA ; **Christian VIGNOLES**, Président, FP2E

17h30 - Clôture de la manifestation





serpa

Société d'Études et de Recherche pour l'Assainissement

Certification
ISO 9001-V2000
en cours

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Un métier de spécialistes...

SERPA est un *Bureau d'Études Techniques* spécialisé, indépendant, qui tire son nom de la méthode S.E.R.P. , mise au point par son fondateur et directeur en 1980.



- ▶ **Études de sol et de filières (Avant-projet) :**
 - Installations neuves ou à réhabiliter
 - Assurance décennale
- ▶ **Diagnostic de fonctionnement des installations**
- ▶ **Évaluation patrimoniale des installations** lors de la mise en vente d'un bien immobilier.
- ▶ **Dossiers Loi sur l'Eau**
- ▶ **Expertises Judiciaires**



Contact personnalisé avec les S.P.A.N.C. ▶

UN SERVICE DE PROXIMITÉ :
12 Agences sur le territoire

numéro unique

08.10.10.72.08

(tarif appel local à partir d'un téléphone fixe)

www.serpa.fr



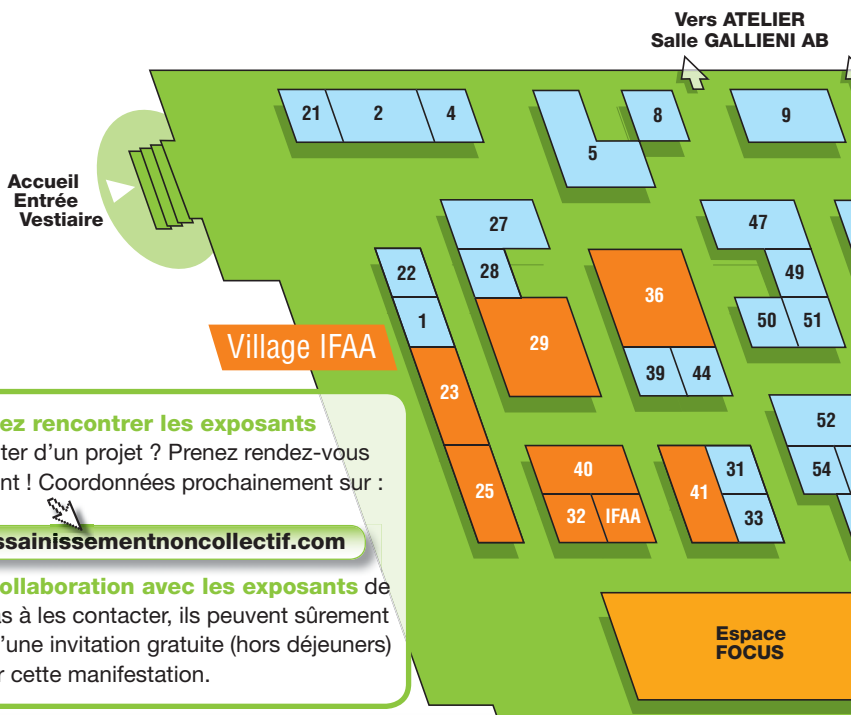
Les exposants

Stand • Exposants

- 81 • AGENCE DE L'EAU RHONE-MEDITERRANEE & CORSE
- 87 • AGRILINE
- 29 • APC CALONA PURFLO
- 69 • AQUATIRIS
- 22 • AQUITAINE BIO TESTE
- 12 • BALMORAL
- 64 • BI-EAU
- 9 • BIONEST
- 11 • BIOROCK
- 75 • CERIB
- 50 • EAUCLIN
- 54 • EDANC
- 76 • ELOY
- 93 • ENVIRMAT

Stand • Exposants

- 70 • ENVIRO SEPTIC
- 36 • EPARCO
- 47 • EPUR
- 4 • FNSA
- 14 • FONDERIE DECHAUMONT
- 28 • G2C ENVIRONNEMENT
- 5 • GLYNWED
- 72 • GRAF
- 68 • HANNA INSTRUMENTS
- 16 • I2G
- 61 • IBAK
- 79 • IDEAL Connaissances
- 33 • IFB ENVIRONNEMENT
- 73 • ITT FRANCE
- 62 • JETLY



Vous souhaitez rencontrer les exposants

sur le salon et discuter d'un projet ? Prenez rendez-vous avec eux dès à présent ! Coordonnées prochainement sur :

www.assises-assainissementnoncollectif.com

Vous travaillez en collaboration avec les exposants de ce salon, n'hésitez pas à les contacter, ils peuvent sûrement vous faire bénéficier d'une invitation gratuite (hors déjeuners) pour cette manifestation.



Stand • Exposants

- 17 • JOURN'EAU
- 60 • L'ASSAINISSEMENT AUTONOME BIOTYS
- 85 • LYONNAISE DES EAUX
- 90 • MEEDDM
- 49 • MESOTECH
- 57 • NASSAR TECHNO GROUP
- 67 • NEVE ENVIRONNEMENT
- 88 • NICE CÔTE D'AZUR
- 93 • OBTURATEUR.FR
- 1 • OIEau
- 39 • OUEST ENVIRONNEMENT
- 31 • PHYTOPLUS
- 52 • POMPES SALMSON
- 19 • PREMIER TECH
- 44 • PRODALL
- 18 • PROGISEM

Stand • Exposants

- 82 • RESEAUX DE L'ASSAINISSEMENT ECOLOGIQUE
- 63 • RIDGID
- 2 • RIVARD
- 93 • SEBAKMT
- 25 • SEBICO
- 58 • SIMON MOOS
- 40 • SIMOP
- 66 • SMVE
- 41 • SOTRALENTZ
- 23 • STOC ENVIRONNEMENT
- 32 • STRADAL
- 51 • TECHNEAU
- 15 • TRECOFIM - VIDANGES 56
- 27 • VEOLIA ENVIRONNEMENT
- 56 • VICTOIRES EDITIONS
- 93 • WINCAN



Les producteurs niçois s'invitent sur les assises
 pour vous proposer leurs spécialités locales !
 Venez les découvrir le **jeudi 7 octobre**
 de **12h à 17h**

QUELLE SUITE APRÈS LES ARRÊTÉS ?

ENTRETIEN ET RÉHABILITATION :
QUELLE COMMUNICATION AUPRÈS DES USAGERS ?

GESTION DU SPANC :
QUELS TARIFS APPLIQUER ?

IDEAL Connaissances accompagne l'échange de savoir-faire des collectivités territoriales avec plus de 40 communautés professionnelles.

Le Réseau EAU vous propose notamment :

- Une plateforme d'échanges en ligne (forum, bibliothèque de documents téléchargeables, flux RSS d'information ciblé et actualisé, annuaire)
- 4 sessions de formation annuelles fondées sur le retour d'expérience
- Un animateur et un Comité de Pilotage dédiés
- Un pôle Experts à votre disposition

1 100

collectivités territoriales
dont 500 EPCI,
160 villes,
90 Conseils généraux...

2 200

utilisateurs

2 500

documents en ligne

Rendez-vous sur

www.reseau-eau.net



www.idealconnaissances.com - Tél : 01 45 15 09 09

Au service de la
performance publique

partage
travail collaboratif
ouverture
mutualisation
intelligence collective
déontologie
solidarité



Renseignements pratiques

Venir à Nice

• EN TRAIN

Paris-Nice : 6h

Lyon-Nice via Marseille : 6h30

Marseille-Nice : 2h30

Possibilité de 20 % de réduction avec un fichet SNCF

(sur demande lors de votre inscription)

• EN AVION

Bénéficier de tarifs préférentiels avec Air France et KLM Global Meetings.



Connectez-vous sur :

www.airfranceklm-globalmeetings.com

et saisissez le code identifiant : 10104AF

Plus d'information sur :

www.assises-assainissementnoncollectif.com

Hébergement

Pour toute réservation hôtelière complétez le bulletin situé au centre du programme.

Ou réservez directement en ligne sur :

www.matheztravel/assisesanc-2010.com

Plus d'infos sur :

www.assises-assainissementnoncollectif.com

RENSEIGNEMENTS

IDEAL Connaissances

93 avenue de Fontainebleau

94276 Le Kremlin Bicêtre cedex

Tél. : 01 45 15 09 09 - Fax : 01 45 15 09 09

CONTACT INSCRIPTION ET SUIVI

Tél. : 01 45 15 09 09

inscriptions@idealconnaissances.com

CONTACT EXPOSANTS SALON

Christiane DUDEK

Tél. : 01 45 15 09 09

c.dudek@idealconnaissances.com



Nice Acropolis

Esplanade Kennedy - BP4083 - 06302 Nice cedex 4

Tél.: 04 93 92 83 00 - Fax : 04 93 92 82 55

PASS CONGRÈS

Pour circuler plus facilement pendant votre séjour sur les Assises de l'ANC, Nice Côte d'Azur a le plaisir de vous offrir un **"Pass Congrès"**. Ce titre de transport permet la libre circulation sur l'ensemble des services Lignes d'Azur. Il vous sera remis lors de votre arrivée à l'accueil au Palais des Congrès Acropolis.

Pour stationner votre véhicule durant les Assises, nous vous invitons à utiliser les parcs relais gratuits sur présentation du **"Pass Congrès"**. Vous rendre du parc relais au Palais des Congrès ne vous coûtera que le prix du premier trajet en tramway soit 1€. Les véhicules ne peuvent y être stationnés la nuit.

Parcs relais :

- Parcazur Las Planas - sortie nord de Nice
- Parcazur Pont Michel - sortie est
- Parcazur Vauban

Infos sur : www.assises-assainissementnoncollectif.com

INSCRIPTION

Inscriptions ouvertes
jusqu'au 24 septembre 2010



IDEAL Connaissances est un organisme de formation déclaré sous le N°11.94.07.205.94. Votre inscription est donc déductible des cotisations dues au titre de la formation continue.

Pour vous inscrire aux 7^{es} Assises Nationales de l'Assainissement Non Collectif

1

Connectez-vous sur :

www.assises-assainissementnoncollectif.com

2

Cliquez sur le bouton **inscription**
et remplissez le **formulaire en ligne**

3

Présentez-vous les **6 et 7 octobre 2010**
à l'accueil de la manifestation, pour récupérer
votre badge nominatif

Tarifs colloque

Ces prix comprennent la participation aux ateliers, aux séances plénières, aux forums ainsi qu'au salon professionnel. Les transports, l'hébergement et les déjeuners sont à la charge des participants.

- **Abonnés aux Réseaux IDEAL et Eau :**
Gratuit
- **Collectivités publiques et associations :**
150 € TTC (hors déjeuners)
- **Entreprises :**
200 € TTC (hors déjeuners)
- **Etudiants et personnes à la recherche d'un emploi :** sur demande
(inscriptions@idealconnaissances.com)

Profitez de 20 %
de réduction en
vous inscrivant
en ligne avant
le 30 juillet

Tarifs déjeuners

Les déjeuners consommés en salle
de restauration sont au prix unitaire de :
26 € TTC.

Conditions d'inscription /annulation

Les inscriptions payantes sont facturées. Les administrations ont la possibilité de fournir un bon de commande dûment signé par l'autorité compétente, si le règlement ne peut être joint à l'inscription. Toute annulation parvenue avant le 14 septembre 2010 donnera lieu à un remboursement de 80 % pour les sommes déjà versées ou fera l'objet d'une facture à hauteur de 80 %. Après cette date, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et Libertés du 6/01/78, nous vous informons que les informations qui vous sont demandées feront l'objet d'un traitement automatisé de données à des fins commerciales. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification si nécessaire.

Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises, cochez ici

Des questions sur votre inscription :
inscriptions@idealconnaissances.com
(n'oubliez pas de nous laisser vos coordonnées directes)

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse réoriente ses interventions : à la clé, une meilleure lisibilité de son action pour l'ANC.

Avec la parution de trois arrêtés en septembre 2009 et l'élaboration du Plan national d'action à l'automne, l'actualité réglementaire, technique et juridique est dense dans le domaine de l'assainissement non collectif. L'Agence de l'eau a donc adapté sa politique pour accompagner les collectivités dans leurs obligations. Elle vise ainsi à renforcer l'information et la formation des Services publics d'assainissement non collectif (SPANC) grâce à la mobilisation de ses partenaires habituels (Service d'Assistance Technique à l'Assainissement Autonome des départements), ou nouveaux, à des échelons régionaux, à l'instar de ce que font déjà le GRAIE en Rhône-Alpes ou l'Association des collectivités comtoises pour la maîtrise des déchets et de l'environnement en Franche-Comté.

Passage au forfait

Le deuxième changement significatif concerne la simplification des aides à la réhabilitation, avec l'introduction d'un **forfait très simple "études et travaux" de 2 600 € par installation réhabilitée**. Sur la base des statistiques rhône-alpines, ce forfait permettra à 70% des particuliers de percevoir une aide d'au moins 30% de la valeur des travaux à conduire, à laquelle pourront s'ajouter selon les cas d'autres financements extérieurs. Plus lisible et plus facile à mettre en œuvre, cette aide forfaitaire sera plus efficace pour le montage des opérations collectives de réhabilitation.

Seule obligation : que les dispositifs aidés présentent un risque environnemental ou sanitaire dûment constaté par le SPANC. Une grille nationale d'évaluation permettra de définir quelles sont les installations à risque. L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse est d'ailleurs copilote, avec le Ministère de l'Ecologie, du groupe inter-Agences chargé de mettre en œuvre une partie des actions identifiées dans le plan national ANC et notamment d'élaborer cette grille. Enfin, le programme d'intervention de l'Agence prévoit depuis 2008 le financement d'une **prime pour le contrôle et l'entretien** des installations ANC afin de soutenir la mise en place des SPANC.





Nice Côte d'Azur, Territoire d'éco-référence



Photo: Nicolas Ghis, et C. Bouche - 060301007 / Agence Images - Eric Basso - Olivier Dognin - Architecture - Ville de Nice

Nice Côte d'Azur

405 promenade des Anglais - BP 3087 - 06202 Nice cedex 3

Tél.: 04 89 98 10 00 - info@nicecotedazur.org

**NICE
CÔTE
d'AZUR**